

NON à encore plus d'impôts et de dettes !

La large alliance contre l'initiative pour un fonds climat lance sa campagne

Berne, le 22 janvier 2026 – L'initiative du PS et des Verts exige la création d'un fonds alimenté chaque année à hauteur de 0,5 à 1% du PIB national. D'ici 2050, la Confédération serait ainsi contrainte de dépenser jusqu'à 200 milliards de CHF. Les conséquences sont claires : cela n'est possible qu'au prix d'hausses d'impôts pour la classe moyenne, d'un endettement massif et de mesures drastiques d'économies dans d'autres domaines importants. Le PLR, l'UDC, le Centre, economiesuisse et l'Union suisse des arts et métiers rejettent ce projet irresponsable, excessivement coûteux et extrême.

NON à des hausses d'impôts massives

Pour financer le fonds climat, la Confédération devrait dépenser jusqu'à 10 milliards de CHF supplémentaires par an. Elle n'en a pas les moyens : à moyen terme, des hausses d'impôts seraient inévitables. Dans son message, la Confédération évoque une augmentation de la TVA pouvant atteindre 2,5% ou une augmentation de l'impôt fédéral direct pouvant atteindre 28%. Le conseiller national UDC **Christian Imark** souligne : « L'initiative pour un fonds climat entraînerait la plus forte augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée depuis son introduction et, une fois de plus, ce serait la classe moyenne qui devrait en faire les frais ».

NON à une explosion des dettes

Les initiateurs souhaitent contourner le frein à l'endettement, alors même que cet article constitutionnel (adopté en 2001 par 85% de la population) oblige la Confédération à équilibrer son budget, garantissant ainsi la stabilité économique de notre pays. En dépensant sans compter, et en s'offrant ce qu'elle ne peut pas se permettre, la Suisse s'engagerait sur une voie dangereuse. Elle suivrait ainsi l'exemple de l'Italie ou de la France, qui doivent aujourd'hui déboursier chaque année des dizaines de milliards uniquement pour rembourser les intérêts de leurs dettes, au détriment de l'éducation, de la sécurité ou des infrastructures. Pour la conseillère nationale et coprésidente du PLR Suisse **Susanne Vincenz-Stauffacher**, une chose est claire : « Le fonds pour le climat est un concept sans contre-financement, mais cela ne peut pas fonctionner. Quelqu'un doit assumer les dettes et les intérêts. »

NON à des coupes aux dépens de la population

En mobilisant autant de ressources pour un fonds climat, des coupes budgétaires considérables dans le budget fédéral seront inévitables. Le Conseil fédéral met en garde contre le fait que d'autres tâches publiques seraient alors soumises à une forte pression budgétaire. **Benjamin Roduit**, conseiller national du Centre, explique : « Le financement de l'initiative conduirait à moins d'argent pour la santé, la sécurité, les prestations sociales, la formation, les infrastructures ou l'agriculture. Le fonds climat n'est pas un projet durable ». Ce sont autant de domaines fondamentaux pour la cohésion et la stabilité de notre société. En fin de compte, ces économies se feraient directement sur le dos de la population.

NON à une politique climatique contre-productive

La Suisse consacre déjà plus de 3 milliards de francs par an dans des mesures ciblées en faveur de la protection du climat. Depuis 1990, les émissions ont diminué de plus de 25%. Grâce à des instruments et des programmes efficaces, la Suisse est sur une trajectoire très positive et doit poursuivre dans cette direction. Or, le fonds climat menace cette politique qui fonctionne. **Monika Rühl**, directrice d'economiesuisse, déclare à ce sujet : « Une politique climatique qui affaiblit notre économie n'aide personne. Le fonds climat conduit à une explosion des dettes, affaiblit les incitations économiques et freine l'innovation ». De plus, l'explosion de la dette et les augmentations massives d'impôts pèseraient directement sur les ménages et les entreprises. Cela représente un risque considérable, en particulier pour les PME. **Fabio Regazzi**, président de l'Union suisse des arts et métiers, le confirme : « L'augmentation des impôts entraîne des conséquences immédiates sur le commerce, car elle réduit le pouvoir d'achat des particuliers. Les PME seraient particulièrement concernées ».

Contact

- Susanne Vincenz-Stauffacher, co-présidente PLR et conseillère nationale, 079 936 83 62
- Christian Imark, conseiller national UDC, 079 406 84 41
- Benjamin Roduit, conseiller national Le Centre, 079 607 79 56
- Monika Rühl, directrice economiesuisse, 079 301 70 47
- Fabio Regazzi, président Union suisse des arts et métiers usam, 079 253 12 74